

# AZAMBRE Oswald Alfred

Né à Bousies (Nord) le 30.04.1896, fils d'Henri AZAMBRE et de Flore RAVERDY.

Marié à Valenciennes (Nord) le 05.06.1920 avec Lydie Sidonie BERGER.

## **Service militaire et Guerre 14-18**

Omis classe 1916 cas de force majeur (il est en territoire envahi).

« Admis Bon absent ». Inscrit d'office (Instruction Ministérielle du 13.09.1915)

Recrutement d'Avesnes (59), classe 1916, matricule n° 2369 (registre 5, pages 461 & 462).

Signalement : cheveux châtain clair, yeux gris, front vertical étroit, nez vexe<sup>1</sup>, visage étroit. Taille 1,65 m.

Degré d'instruction générale 3.

Mécanicien.

Réformé temporairement 1<sup>e</sup> catégorie par la Commission Spéciale de Réforme de Guéret du 23.02.1916 pour « anémie suite de privation et otite ». Décision maintenue par la même Commission le 24.05.1916.

Classé service armé par la Commission de Guéret du 17.02.1917. Affecté au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie.

Arrivé au 1<sup>er</sup> R.I. le 01.03.1917.

Passé au 84<sup>e</sup> R.I. le 13.06.1917. Le régiment appartient à l'Armée d'Orient depuis octobre 1915.

✓ Oswald AZAMBRE part rejoindre ses camarades à l'Armée d'Orient le 17.07.1917.

Citation à l'Ordre n° 79 de la 12<sup>e</sup> Région le 04.08.1917 :

« *Originnaire des pays envahis et considéré par les Allemands comme prisonnier de guerre, s'est évadé au péril de sa vie d'un camp de Westphalie et est venu par la Suisse se mettre à la disposition de l'autorité militaire française* ».

➤ Croix de Guerre ★

Passé au 148<sup>e</sup> R.I. le 09.08.1917. Ce régiment combat en Orient depuis octobre 1915.

Oswald AZAMBRE est affecté au 1<sup>er</sup> Bataillon, 1<sup>ère</sup> Compagnie, 1<sup>ère</sup> Section.

Evacué malade le 13.12.1917.

Il est soigné à l'Hôpital de l'Hôtel Continental à Nice.

Passé dans la réserve de l'armée active le 10.04.1918.

Maintenu service armé parla commission de Réforme de Vannes du 14.05.1918.

Hospitalisé pour paludisme le 20.06.1918 à l'Hôpital mixte de Vannes.

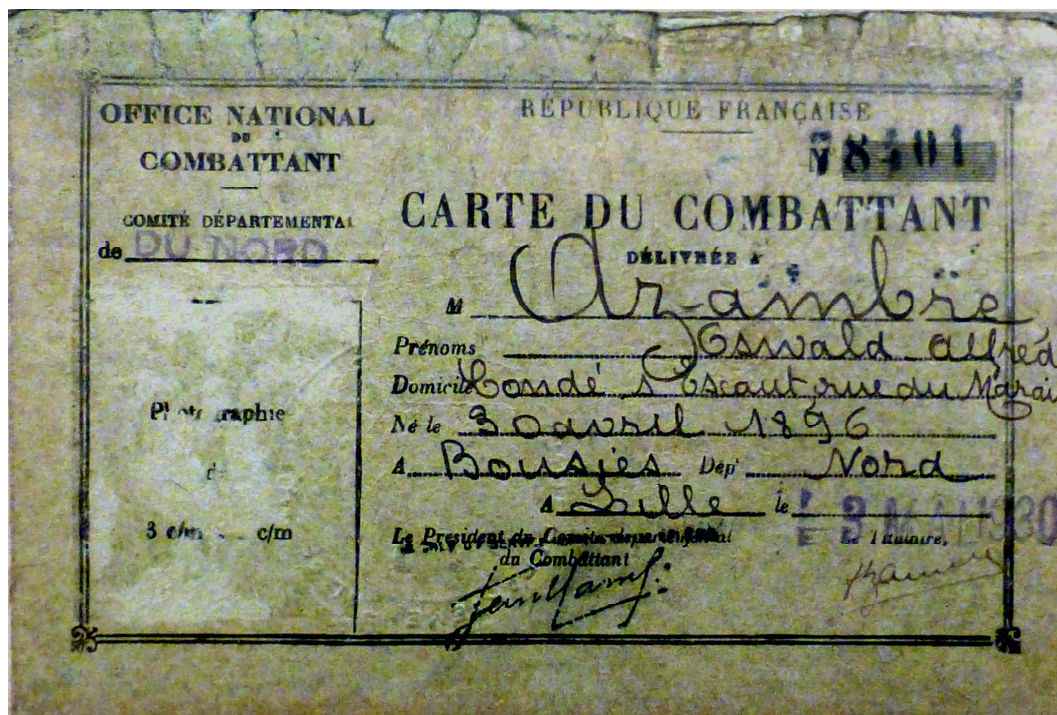
Proposé pour la Réforme temporaire N° 1 avec gratification 7<sup>e</sup> C<sup>ie</sup><sup>2</sup> par décision de la Commission de Réforme de Vannes du 23.10.1918 pour *paludisme chronique et rebel avec abcès persistants*.

Se retire à Guéret, route de Tourtille.

---

<sup>1</sup> Convexe.

<sup>2</sup> Catégorie.



Carte du Combattant d'Oswald AZAMBRE - 1930  
(La photo a été récupérée par Oswald, lorsqu'il a reçu la carte de remplacement)

Admis à la réforme temporaire n° 1 par décision ministérielle du 03.02.1919.  
Rayé des contrôles le 03.02.1919.

Maintenu R. T<sup>re 3</sup> N°1 abaissée de 20 à 15 % par Décision de la Commission Spéciale de Réforme de Lille du 09.09.19xx  
*paludisme chronique et dysenterie amibienne avec diarrhée per<sup>te 4</sup> et présence de kystes. Anémie état général médiocre.*

Classé service auxiliaire proposé pour pension temporaire de 10 % par le C<sup>on</sup> de Réf<sup>mc</sup> de Lille du 27.09.1920 - Reliquat de paludisme et dysenterie.  
Décision confirmée le 25.09.1922.

Admis à une pension de 240 f avec jouissance à partir du 23.10.1922.

Campagne contre l'Allemagne :  
à l'intérieur du 01.03.1917 au 16.07.1917.  
en Orient du 17.07.1917 au 03.02.1919.

Sources :  
Fiche Matricule – AD du Nord  
Dossier Carte du Combattant – AD du Nord

Jean-Louis RENTEUX (AGFH)

-----00000-----

<sup>3</sup> Réforme Temporaire.

<sup>4</sup> Permanente.